

## CONVOCATION

je vous prie de bien vouloir noter que le Conseil municipal se réunira en session ordinaire à l'Espace de la Combe d'Argent, le :

***jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 à 20h***

### ORDRE DU JOUR

- **Désignation** d'un secrétaire de séance
- **Approbation** du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023
- **Orientations budgétaires 2024**
- **Ecole et périscolaire**
  - Lancement de la révision du Projet Educatif Territorial (PEDT) pour la rentrée de septembre 2024
  - Rénovation de l'éclairage de l'école, et stores anti-chaleur
- **Lignes électriques**
  - Enfouissement d'une ligne basse tension – convention avec Enedis
  - Emprises foncières d'une ligne haute tension : convention avec RTE
- **Forêt** : complément à l'état d'assiette des coupes 2024 pour des sapins dépérissants
- **Restauration d'une mare forestière** : projet avec la Fédération des Chasseurs, l'ACCA, l'ONF et le Syndicat du marais
- **Urbanisme** : réponse à une demande sur un emplacement réservé du PLU
- **Compostage des biodéchets avec le Sybert** (Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets)
- **Intercommunalité – Grand Besançon** :
  - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
  - Travaux du Grand Besançon et des syndicats intercommunaux
- **Commissions et groupes-projets** : avancement des projets en cours, présentation des travaux par les responsables de groupes. Décisions sur les suites à donner
- **Questions diverses**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil municipal, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à GENNES, le 26 janvier 2024

Le maire  
Jean SIMONDON

